

Les grands problèmes à résoudre dans l'avenir

Autor(en): **Grobet, Christian**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Ingénieurs et architectes suisses**

Band (Jahr): **115 (1989)**

Heft 10

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-76901>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Les grands problèmes à résoudre dans l'avenir

par Christian Grobet, conseiller d'Etat chargé du Département des travaux publics de la République et canton de Genève

La regio genevensis devient chaque jour une réalité plus forte, ce qui ne va pas sans poser d'importants problèmes à Genève, ville-canton au territoire exigu, qui est confrontée plus que jamais aux limites qu'il convient de fixer à son développement.

La première question primordiale qui se pose est de savoir si Genève doit se contenter de ses zones à bâtir actuelles ou si elle va recommencer à déclasser la zone agricole et à sacrifier ce qui reste de sa campagne au profit d'une expansion toujours plus forte de l'agglomération urbaine.

Jusqu'à présent, les autorités ont résisté, ces dernières années, à la solution de facilité consistant à procéder à de nouveaux déclassements. Il s'agit de tenir compte de la volonté populaire qui est manifestement opposée à un surdéveloppement de Genève, ce qui ne signifie pas qu'un développement qualitatif ne se poursuivra pas. Il faudra lutter contre le gaspillage du sol, sélectionner les projets et tirer le meilleur parti possible des terrains à bâtir disponibles, sans tomber, toutefois, dans l'excès.

Dans ce cadre, il conviendra de veiller à assurer un juste équilibre entre les divers secteurs de l'économie et prévenir un surdéveloppement du secteur tertiaire par rapport au secteur secondaire. Le maintien et le développement de ce dernier sont vitaux, dans l'intérêt même du secteur tertiaire, qui ne saurait subsister par lui-même. Le seul moyen d'y arriver, c'est la défense de ces zones industrielles et du prix du terrain le plus bas possible pour les activités artisanales et industrielles.

L'autre problème majeur auquel Genève est confrontée est celui de la politique des transports. Le niveau de vie élevé, un certain mode de vie, la dispersion de l'habitat, l'appel de Genève à de nombreux travailleurs vaudois et frontaliers ont favorisé les déplacements individuels et le recours à l'automobile.

Aujourd'hui le réseau routier est saturé sur son ensemble aux heures de pointe. La seule solution de remplacement crédible est le développement des transports collectifs, mais une telle politique, outre le changement des habitudes qu'elle implique, nécessitera de nombreuses années pour aboutir et d'importants investissements. Genève est confrontée à un véritable défi dans ce domaine, mais l'extension du réseau routier a quasiment atteint ses limites et l'asphyxie du centre ville n'est pas une simple image. Le choix d'un mode de transport efficace et sa réalisation doivent constituer un objectif absolument prioritaire si l'on veut faciliter les déplacements tant à l'intérieur de l'agglomération qu'à l'extérieur en relation avec la région avoisinante.

Le rôle que joue Genève dans la région du bout du lac l'amènera à devoir poursuivre sa politique d'équipement, qui bénéficie à toute une région allant bien au-delà du territoire cantonal. Mais, là également, il y aura des choix difficiles en raison du coût des investissements et de la charge que représentent pour Genève un aéroport, une université, la présence d'organisations internationales, d'un palais des expo-

sitions, sans parler des établissements hospitaliers, scolaires et culturels. Les priorités ne seront pas aisées à définir.

Enfin, le logement restera un problème majeur à Genève. Le marché de l'emploi, particulièrement attirant, continuera à favoriser la venue de nouveaux résidents dans le canton. L'effort devra donc être poursuivi dans la construction notamment de logements bon marché, répondant réellement aux besoins de la population. En revanche, la réalisation de nouvelles surfaces de plancher pour des activités, notamment administratives, devra être appréciée avec prudence, tenant compte de la très forte pression qu'exerce la création d'emplois nouveaux sur le marché du logement qui restera tendu, considérant les possibilités limitées de construction à Genève.

Les problèmes à résoudre à l'avenir sont donc nombreux et relèvent souvent du défi, mais cela ne peut qu'engendrer une dynamique enrichissante et, finalement, nous pouvons nous considérer comme privilégiés de devoir résoudre les problèmes d'une société prospère, plutôt que ceux d'une société en crise!

Christian Grobet